



Echange de mon permis etranger

Par **lok14**, le **17/03/2008** à **01:31**

je suis naturalisé français depuis aout 2006
je possede toujours mon permis de conduire congolais
n'ayant pas été informé de diposotif d'echange quand j'ai eu ma première carte de sejours en 1997 j'ai conservé mon permis de conduire congolais sans demander son echange par un permis français. Là etant devenu français j'ai ecrit au sous prefet du raincy dont je depens pour obtenir l'echange du permis congolais par un permis français depuis janvier 2007, ce dernier ne m'a jamais repondu sachant que je ne possede pas la double nationalité.
.rnQUE DOIS JE FAIRE POUR OBTENIR L'ECHANGE DE MON PERMIS ETABLIT PAR MON ANCIEN PAYS QUI EST LE CONGO RDC?
rnmerci

Par **citoyenalpha**, le **21/03/2008** à **17:32**

Bonjour
rnvous ne pouvez obtenir l'échange de votre permis congolais en permis français.
rnEn effet la démarche doit être faite dans l'année qui suit le début de la résidence normale en France, qui correspond à la date d'établissement effectif du premier titre de séjour ou de résident.
rnPassé ce délai, le permis ne peut plus être échangé et n'est plus valable pour conduire un véhicule.
rnPar conséquent il vous appartient de passer les épreuves du permis de conduire français afin de pouvoir conduire sur le territoire.
rnRestant à votre disposition

Par **potopoto**, le **08/03/2014** à **23:31**

Bonjour,
rnJ'ai la double nationalité française et congolaise du Congo Brazzaville et j'ai passé

mon permis au Congo. J'aimerais savoir s'il est possible d'échanger mon permis congolais contre un permis français et quelles sont les démarches, s'il vous plait ?
Merci d'avance.
Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **09/03/2014** à **07:51**

Bonjour,
Avec votre permis congolais, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, vous allez à la préfecture de votre département, service des permis de conduire, et vous les interrogez.